

Etat d'avancement de la révision du Plan de Gestion 2019 – 2023

La RNR des Isles du Drac est arrivée au terme de son premier Plan de Gestion, qui couvrait la période 2013-2017. Un important travail d'évaluation, présenté dans la NEWSLETTER n° 11, avait permis de dresser un **bilan positif** à l'issue de ces 5 années, bien qu'incomplet sur certaines opérations.

A l'automne 2017, les agents de la Réserve ont travaillé sur la **mise à jour du diagnostic**, grâce aux données et aux connaissances acquises soit sur le terrain, soit grâce aux diverses études menées depuis 2013. Cette meilleure connaissance du patrimoine naturel et des enjeux en termes de biodiversité, de fonctionnement hydrologique, d'hydromorphologie et d'activités socio-économiques, a permis d'affiner **les enjeux de conservation** du nouveau plan de gestion ainsi que **les facteurs clés du succès** (FCS = facteurs permettant la réussite de la gestion).

Ainsi, la définition et la hiérarchisation des enjeux de conservation et facteurs clés du succès a été réalisée, permettant de constituer **l'arborescence du nouveau plan de gestion**. Cette arborescence a suivi la nouvelle trame proposée par le Réseau des Réserves Naturelles de France.

Enjeux		Objectifs			Opérations	
Enjeu de conservation	Etat actuel de l'enjeu	Objectifs à long terme	Etat souhaité sur le long terme	Indicateurs d'état	Suivis à long terme	Indicateurs de Réalisation
	Stratégie à long terme			E		
	Pressions / Influence à gérer	Objectifs opérationnels	Pressions attendues moyen terme	Indicateurs de pression	Mesures de gestion	Indicateurs de réalisation/Réponse
	Plan d'actions à moyen terme (PG)			P		R

Schéma de la nouvelle arborescence du Plan de Gestion de la RNR des Isles du Drac © RNR des Isles du Drac.

Les **5 enjeux de conservation** du nouveau Plan de Gestion de la Réserve sont les suivants :

- La fonctionnalité alluviale du Drac
- Les habitats naturels liés à la mobilité du cours d'eau
- Les milieux ouverts et semi-ouverts
- Les zones humides et plans d'eau
- Les boisements alluviaux



Une opération écocitoyenne de ramassage des déchets à Chasse Barbier

Dimanche 18 mars, le Sigreda a organisé, en partenariat avec l'association Drac Nature, un chantier écocitoyen de ramassage des déchets autour des étangs de Chasse Barbier. Avec le soutien logistique de la Mairie de Vif, une vingtaine de bénévoles ont redonné aux abords des étangs leur naturalité en ramassant une quantité considérable de déchets.



L'étude sur l'ancrage territorial de la réserve

En 2017, la RNR des Isles du Drac a mandaté un bureau d'études pour évaluer son niveau d'intégration territoriale dans le tissu socio-économique local. Cette étude, appelée «Evaluation de l'ancrage territorial de la RNR » avait pour objectif d'analyser la perception du site et de sa gestion par les différents acteurs concernés, mais aussi par les habitants et les usagers du site.



L'équipe de la Réserve et ses nouvelles missions

Depuis le mois d'avril 2018, l'équipe de la Réserve voit le champ de ses missions s'élargir avec la reprise de la gestion de la RNR de l'étang de Haute-Jarrie. Aujourd'hui, nous parlerons donc de l'équipe des Réserves, puisque le personnel intervient sur les deux sites. Ainsi, l'équipe s'est agrandie avec le recrutement d'un chargé de mission Biodiversité.



Programme des sorties découverte

Venez découvrir le patrimoine naturel et paysager de la Réserve durant nos visites encadrées par la Garde animatrice. Des sorties nature à thème, en fonction de la saison, gratuites et accessibles à tous.

Rédaction et mise en page : S. Louis
Relecture : J. Bruggeman
© photos : Grenoble Alpes Métropole / RNR Isles du Drac, O. Bardet.

Nous contacter
RNR des Isles du Drac

Le Forum
3, rue Malakoff
38031 Grenoble
Cedex

Tél. : 04 76 98 38 57 ou severine.louis@lametro.fr
www.facebook.com/rnrisesdudrac

Les partenaires de la Réserve :



Les 3 **facteurs clés du succès** identifiés sont :

- La connaissance du site,
- L'ancrage territorial de la Réserve et la gestion de la fréquentation,
- Le fonctionnement courant de la Réserve.

Les objectifs à long terme et les objectifs opérationnels ont été définis pour chaque enjeu et FCS, et des **indicateurs** permettant d'évaluer l'état initial et l'état souhaité ont été caractérisés.

Prenons l'exemple d'un objectif à long terme lié à l'enjeu sur la **fonctionnalité alluviale du Drac**, qui est un enjeu central pour une réserve alluviale.

L'**état actuel** est :

Dynamique alluviale dégradée et en trajectoire défavorable

Un des **objectifs à long terme identifiés** est de :

Retrouver une dynamique en tresse du Drac sur l'ensemble de la RNR

L'état visé sur le long terme est un lit actif large et mobile, préservé et restauré dans les secteurs dégradés, une expansion de l'espace fonctionnel du Drac, ainsi qu'une meilleure dynamique sédimentaire, témoignant d'une mobilité latérale et d'une remobilisation régulière.

Pour **évaluer la progression vers cet objectif**, un certain nombre d'**indicateurs d'état** a été proposé

L'évolution de la largeur de la bande active (relevé topographique LIDAR)

L'Evolution des tracés en plan (relevé topographique LIDAR)

Des **facteurs d'influence** ont été identifiés comme par exemple :

Présence d'ouvrages dans ou aux abords du lit : nécessité de protection pouvant porter atteinte à l'espace de bon fonctionnement du Drac

Des **opérations de gestion** sont proposées pour agir sur ces facteurs d'influence, comme par exemple :

Supprimer les enrochements en amont de la confluence Drac Romanche (milieux du lit)

Accompagner les projets de protection des ouvrages et de réhabilitation des décharges en bord de lit du Drac



Des **groupes thématiques** ont été constitués pour échanger avec les partenaires de la Réserve sur les enjeux de conservation et l'arborescence du plan de gestion. Ces groupes ont d'abord été consultés par mail puis se sont rencontrés au mois de Juin pour valider, par enjeu, les objectifs à long terme, les facteurs d'influence identifiés et les opérations proposées.

A la suite de cela, une restitution du contenu de l'arborescence a été faite en **comité consultatif** le 13 juillet 2018.

Actuellement, l'équipe travaille à la rédaction du **programme d'actions**, qui prévoit l'ensemble des opérations à engager pour atteindre l'état visé pour chaque objectif opérationnel.

Présentation d'une espèce patrimoniale de la Réserve : l'Ædipode émeraude

Grâce à la diversité de ses habitats naturels, la réserve dénombre actuellement **37 espèces d'orthoptères**, la famille des criquets, grillons et sauterelles. Intéressons-nous aujourd'hui de plus près à une espèce de criquets : l'Ædipode émeraude (*Aiolopus thalassinus*). Comment le reconnaître ? Où peut-on l'observer ? Quels sont les enjeux de protection pour cette espèce sur la Réserve et en Isère ?

Présentation

L'Ædipode émeraude est un criquet de taille moyenne (de 15 à 30 mm), de couleur principalement verte (certains individus sont plutôt bruns). Ses élytres (ailes dures) cachent de longues ailes transparentes et bleues à leur base, que l'on peut observer lorsqu'il fuit un prédateur ou pour éviter de se faire écraser sous nos pieds. Ses tibias sont rouges ou jaunes, annelés de noir et blanc à leur base.



L'Ædipode émeraude, espèce de criquet des milieux humides de la Réserve © P. Alarcón

Dans quel type d'habitat peut-on le rencontrer ?

L'Ædipode émeraude est une espèce d'affinité méditerranéenne, qui se rencontre dans des **milieux humides et ensoleillés** comme des prairies alluviales et les abords d'étendues d'eaux stagnantes ou courantes. Dans la Réserve, il a été observé dans les zones humides des Champs captants de Rochefort. Sa présence potentielle est à confirmer dans d'autres secteurs de prairies alluviales plus en amont.

L'espèce peut aussi être observée en milieux plus secs, comme dans les pelouses sèches des terrasses de Chasse Barbier. Ainsi, des prospections sont prévues dans le prochain Plan de Gestion.

Quand peut-on l'observer ?

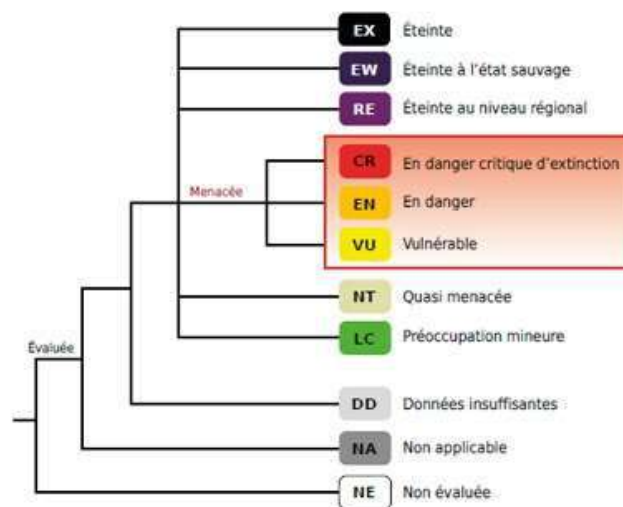
Les adultes s'activent à partir du mois de juillet et peuvent se rencontrer jusqu'en octobre. L'espèce a besoin d'un bon ensoleillement et d'une température suffisamment élevée pour être active la journée. Il pond ses œufs dans le sol humide.

Quel est son régime alimentaire et sa place dans la chaîne alimentaire ?

Comme la plupart des criquets, l'Ædipode émeraude se nourrit de végétaux. Il est la proie de nombreuses espèces insectivores, comme des oiseaux ou des petits mammifères.

Quel statut pour cette espèce ?

L'Ædipode émeraude est une **espèce menacée en Isère**, car elle est classée comme vulnérable dans la Liste Rouge départementale des orthoptères en Isère. Les menaces qui pèsent sur ce criquet sont liées à la pression sur les milieux humides, indispensables au développement des larves. La Réserve a donc une responsabilité vis-à-vis de cette espèce, de par sa présence sur le site et la présence d'habitats qui lui sont favorables.



Echelle des statuts de conservation des espèces

En effet, les orthoptères, comme l'Ædipode émeraude, sont des **espèces indicatrices** du bon état de conservation des habitats terrestres liés à la mobilité du cours d'eau, des zones humides et des milieux ouverts et semi-ouverts. Aussi, l'intégrité du peuplement d'orthoptères constituera un des indicateurs d'état de conservation de ces habitats dans le prochain Plan de Gestion de la Réserve (PG 2019-2023).



Les Espèces Exotiques Envahissantes (EEE) dans la Réserve

D'abord quelques éléments de définition...

Les Espèces Exotiques Envahissantes sont des espèces non-indigènes qui par « *leurs proliférations dans des milieux naturels ou semi-naturels, y produisent des changements significatifs de composition, de structure et/ou de fonctionnement des écosystèmes* »¹.

Elles sont aujourd'hui considérées comme **l'une des principales menaces pour la biodiversité**, car elles « *accaparent une part trop importante des ressources dont les espèces indigènes ont besoin pour survivre, ou qu'elles se nourrissent directement des espèces indigènes* »².

Quelles sont les espèces végétales exotiques présentes dans la Réserve ?

Plus d'une soixantaine d'espèces exotiques végétales ont été recensées sur la Réserve. Cette proportion importante s'explique notamment par le **rôle joué par les rivières dans la diffusion de certaines graines**, mais également **par les activités humaines** passées ou présentes sur certains secteurs de la réserve (anciennes zones d'extraction ou de dépôts, travaux d'entretien de la végétation, etc.).

Certaines espèces n'ont a priori pas d'impact significatif sur les milieux naturels, d'autres sont considérées comme envahissantes. Parmi celles-ci, certaines sont déjà bien installées sur le site comme :

- Le **Solidage géant** (*Solidago gigantea*) et l'**Aster de Virginie** (*Aster novi-belgii*), qui colonisent le lit du Drac régulièrement débroussaillé pour des raisons de sécurité et les lisières de chemin et de boisements ;
- L'**Ambrosie à feuilles d'armoise** (*Ambrosia artemisiifolia*), qui colonise discrètement mais sûrement les pistes et chemins ;
- Le **Buddléia de David** (*Buddleja davidii*) et le **Robinier faux-acacia** (*Robinia pseudoacacia*), essences ligneuses présentes dans les milieux ouverts ;
- La **Renouée du Japon** (*Reynoutria japonica*), qui peut constituer des peuplements monospécifiques denses.

¹ Source : Département de l'Isère.

² Source : Ministère de la Transition Ecologique et Solidaire.



De gauche à droite : Solidage géant, Ambroisie, Buddléia et Renouée du Japon © RNR des Isles du Drac

D'autres espèces ont déjà été observées dans la Réserve ou sont signalées à proximité immédiate et risquent de poser des problèmes à l'avenir, comme par exemple : l'Erable negundo et l'Ailante, pour les espèces arborées, le Bident à fruits noirs, le Solidage du Canada et la Balsamine de Balfour pour les herbacées, ou encore l'Elodée du Canada et la Lentille d'eau minuscule pour les espèces aquatiques.

Ces espèces semblent connaître **une forte dynamique** ces dernières années et constituent un enjeu de gestion important pour la réserve, du fait notamment de leur lien avec les activités d'entretien et de travaux réalisées dans la réserve.

Quelles sont les espèces animales exotiques observées dans la Réserve ?

Les principales espèces exotiques animales observées dans la RNR sont l'Ecrevisse signal, la Tortue de Floride et le Faisan de Colchide.

La colonisation des milieux aquatiques par l'**Ecrevisse signal** constitue un problème d'importance car elle est actuellement présente en forte densité dans certains milieux et concurrence l'Ecrevisse à pieds blancs, espèce locale, malheureusement non revue sur le site de la RNR.

La **Tortue de Floride** est ponctuellement présente mais n'est pas observée sur les mêmes secteurs que la Cistude d'Europe, l'espèce indigène présente dans la réserve. Les risques de concurrence restent donc à surveiller.

La présence du **Faisan** est due aux lâchers cynégétiques et peut avoir pour conséquences une pression sur les populations d'amphibiens et de reptiles et la transmission éventuelle de maladies.



De gauche à droite : Ecrevisse signal et Tortue de Floride © RNR des Isles du Drac

Que prévoit le plan de gestion pour traiter les invasives ?

Le Plan de Gestion 2019-2023 prévoit d'aborder la problématique des espèces exotiques envahissantes dans deux Objectifs à Long Terme (OLT) :

- **OLT II.2** Restaurer le bon état de conservation des habitats terrestres liés à la mobilité du cours d'eau,
- **OLT V.1** Maintenir en bon état de conservation les boisements alluviaux constitués,

Dont l'objectif opérationnel commun sera de limiter le développement des espèces exotiques envahissantes (cela concerne à la fois les espèces invasives végétales et animales).

Ainsi, l'amélioration de la connaissance sur les espèces exotiques envahissantes et déprédatrices sera un des axes de travail du prochain plan de gestion, ainsi que le partage d'expérience et l'expérimentation des techniques de lutte.

Une opération écocitoyenne de ramassage des déchets à Chasse Barbier

La Réserve Naturelle des Isles du Drac est un espace naturel protégé situé aux portes de l'agglomération grenobloise, ce qui lui confère de multiples fonctions au-delà de la protection des milieux et des espèces.

Promenade à pieds ou à vélo, pêche et autres loisirs nature ont lieu sur le site de Chasse Barbier, unique secteur de la réserve accessible au public. Ces divers usages doivent respecter la réglementation de la Réserve qui interdit toute forme de nuisance et de pollution. Ils doivent également être compatibles avec l'accueil des publics, scolaires notamment, qui visitent la réserve afin de découvrir son patrimoine naturel.



Etang Noiret © RNR des Isles du Drac

Malheureusement, certains usagers non respectueux du **règlement affiché sur les panneaux d'entrée du site**, et de l'environnement de manière générale, portent atteinte à l'intégrité des écosystèmes et menacent la survie des espèces animales et végétales. L'abandon des déchets autour des étangs de Chasse Barbier est un véritable point noir pour la Réserve. Au mois de juin 2017, le personnel de la réserve a évacué près de 550 bouteilles en verre, ainsi que de nombreux sacs de déchets lors d'une opération de nettoyage (cf. article dans la NEWSLETTER n°10).



Opération de nettoyage en juin 2017 © RNR des Isles du Drac

Malheureusement, le site s'est dégradé très rapidement, par l'abandon de nouveaux déchets et l'usage du feu à proximité des **roselières, habitats naturels particulièrement sensibles** à ces atteintes. En effet, les étangs de Chasse de Barbier sont entourés d'une végétation d'hélophytes (roseaux, iris, ...), qui accueillent de nombreuses espèces d'oiseaux liées à la présence de l'eau : Blongios nain, Bihoreau gris, Rousserolle effarvate, Bouscarle de Cetti, Canard colvert, Foulque macroule, etc. Certaines espèces d'oiseaux reviennent chaque année trouver le gîte et le couvert avant de repartir pour leur

migration. Le Castor est également présent sur le site, ses nombreuses traces et indices de présence autour des étangs en témoignent. Les nombreuses espèces de libellules et les amphibiens confirment la bonne qualité de l'eau, et les reptiles et les micromammifères ne sont jamais très loin. Ces animaux ne sont peut-être pas facilement observables mais ils sont bien présents.



De gauche à droite : Agrion élégant, grenouille verte, Iris des marais, Bihoreau gris et Castor d'Europe
© RNR des Isles du Drac, S. De Danieli.

Dans le but de redonner leur naturalité aux abords des étangs et de préserver les milieux et les espèces, le gestionnaire a organisé le dimanche 18 mars un **chantier écocitoyen de ramassage des déchets**. Cette opération a été réalisée en partenariat avec l'association Drac Nature et avec le soutien logistique de la Mairie de Vif, qui a mis à disposition de la Réserve des sacs poubelle et une benne pour faciliter l'évacuation des déchets. Ce sont les agents des Services Techniques qui ont transporté la benne à ordures pour une revalorisation des déchets à la déchetterie de Vif. L'association Drac Nature a relayé l'information auprès de ses bénévoles et de son réseau professionnel et a également mis à disposition des moyens humains et matériel (gants de protection pour petits et grands et du matériel d'animation).

« *Les pollueurs ne sont pas les payeurs* »

Au final, vingt-cinq bénévoles se sont mobilisés malgré la fraîcheur matinale, et ont collecté une quantité impressionnante de déchets tout autour des étangs : canettes en verre, emballages plastiques, mégots de cigarettes, boîtes d'appâts et autres matériels de pêche (chaises, repose-cannes, etc.), et même une cage enfermant un appât faisandé !



Bénévoles réunis pour ramasser les déchets autour des étangs de Chasse Barbier © RNR des Isles du Drac.

Nous remercions tous les bénévoles, dont les deux gardes pêche de l'AAPPMA de Saint-Georges-de-Commiers et les deux bénévoles de Drac Nature, qui ont offert généreusement de leur temps. Petits et grands ont partagé un moment convivial, dans l'intérêt collectif de la préservation de la biodiversité.

Nous espérons que cette opération de nettoyage permettra de susciter davantage les comportements respectueux de l'environnement, par l'exemple écocitoyen qui nous a été donné ce jour.



L'étude sur l'ancrage territorial de la Réserve

En 2017, la RNR des Isles du Drac a mandaté un bureau d'études pour évaluer son niveau d'intégration territoriale dans le tissu socio-économique et institutionnel local. Cette étude, appelée « Evaluation de l'ancrage territorial de la RNR » avait pour objectif d'analyser la perception du site et de sa gestion par les différents acteurs concernés.

Qu'est-ce que l'ancrage territorial ?

Auprès des habitants et des usagers de la Réserve, l'étude s'est intéressée à la **perception et à la compréhension du rôle et des responsabilités** de la Réserve Naturelle Régionale des Isles du Drac.

Du côté des partenaires techniques et institutionnels, elle avait pour but, notamment, de **connaître la vision de chaque acteur** de la réserve et de ses missions.

Le bureau d'études a élaboré une grille d'indicateurs, réalisé des enquêtes auprès du public et des partenaires, et animé des réunions thématiques avec les usagers de la Réserve (cf. NEWSLETTER n°10). Au total, **120 personnes** ont été enquêtées.

Aperçu des résultats de l'étude



Représentation de la RNR des Isles du Drac pour les usagers © RNR des Isles du Drac.

75% des riverains interrogés connaissent la RNR des Isles du Drac et 50% disent la fréquenter. Malgré une **perception positive de la Réserve**, une majorité ne connaît pas son patrimoine et son intérêt écologique (espèces protégées et patrimoniales).



85% déclarent connaître la réglementation du site, mais seulement 10% distinguent les zones d'interdiction et les usages autorisés. Une grande majorité connaît l'existence de l'arrêté préfectoral (et son origine) mais la moitié d'entre eux souhaitent un assouplissement des règles d'accès.

Enfin, les usagers et les riverains ne connaissent pas formellement les missions et les projets de la RNR et ne perçoivent pas les compromis politiques locaux.

Au sein du paysage institutionnel, le **rôle de médiateur territorial de la RNR est reconnu**. Toutefois, le bureau d'études met l'accent sur la **nécessité d'un portage collectif plus fort**. Cette dynamique collective peut être alimentée sur des projets structurants tels que la remise en eau du Drac et le projet d'aménagement du site de la Rivoire.

Valorisation de l'étude

Suite à ce diagnostic, le bureau d'études a fait des propositions pour améliorer l'ancrage territorial de la réserve, comme par exemple, renforcer sa visibilité au niveau local, en mettant en place une stratégie de communication avec les acteurs concernés.

Certaines préconisations ont déjà été prises en compte dans la révision du Plan de Gestion 2019-2023, que ce soit au niveau de la méthodologie de travail (groupes thématiques, validation d'une stratégie à long terme) ou au sein de l'arborescence du plan.

Enfin, une restitution de l'étude a été présentée en Comité Consultatif du 13 juillet 2018.

L'équipe de la RNR et ses nouvelles missions

Depuis sa création en 2009, l'équipe de la Réserve s'est agrandie et ses missions se sont diversifiées. D'abord composée d'une Conservatrice garde et d'une Garde technicienne, assurant toutes deux la rédaction et la mise en œuvre du premier plan de gestion, et d'une Assistante de gestion (à mi-temps), l'équipe s'est vue dotée en mai 2014 d'un poste de Garde animateur.

Jusqu'à début 2018, l'équipe comptait alors 3,5 équivalents temps plein, permettant d'assurer autant que faire se peut les missions de gestion, de surveillance et de police de l'environnement, de pédagogie et de sensibilisation du premier plan de gestion.

Les nouvelles missions de l'équipe

Suite à un appel à candidatures lancé en 2017 par la Région Auvergne Rhône-Alpes, le Sigreda s'est proposé pour reprendre la **gestion de la Réserve Naturelle Régionale de l'étang de Haute-Jarrie**. Aussi, le Sigreda a été désigné gestionnaire de la RNR et de son périmètre de protection jusqu'au 31 décembre 2022 (renouvelable pour une durée de 5 ans par tacite reconduction), par l'arrêté du Conseil régional du 10 avril 2018.

L'équipe de la RNR est donc devenue **l'équipe des réserves**, puisqu'elle intervient sur les deux Réserves Naturelles Régionales, dont les problématiques de conservation sont proches. Elle mutualise ainsi ses compétences de gestionnaire de réserve de milieux humides depuis 2009, pour poursuivre la mise en œuvre du plan de gestion 2014-2018, l'évaluer et procéder à son renouvellement.



Sortie nature dans la RNR de l'étang de Haute-Jarrie avec la Garde animatrice © RNR de l'étang de Haute-Jarrie

La nouvelle composition de l'équipe

Pour assurer pleinement ses nouvelles missions sur la RNR de l'étang de Haute-Jarrie et la révision du Plan de Gestion de la RNR des Isles du Drac, l'équipe s'est renforcée d'un poste de Chargé de mission Biodiversité.

Depuis le mois d'avril, l'équipe se compose donc d'une Conservatrice garde, Jessica BRUGGEMAN, d'une Garde animatrice, Séverine LOUIS, d'un Garde technicien, Pierre RADESCHI, d'un Chargé de mission, Léo POUUDRE, et d'une Assistante de gestion, Sylvie GARCIA-BARIANI.



L'équipe technique des Réserves Naturelles Régionales des Isles du Drac & de l'étang de Haute-Jarrie :
Séverine LOUIS, Léo POUUDRE, Jessica BRUGGEMAN et Pierre RADESCHI.

Le nouveau Chargé de mission vient en appui technique à la Conservatrice sur la révision du plan de gestion de la RNR ID (révision du diagnostic, rédaction du volet stratégique et des fiches actions, animation de réunions ...) et le pilotage des opérations de gestion sur les deux sites (inventaires et suivis naturalistes, suivis de travaux, etc.).

Cette nouvelle organisation permet de répondre de manière efficiente aux différentes missions de gestion des deux réserves naturelles régionales, confiées au gestionnaire par la Région Auvergne-Rhône-Alpes.

Le programme des sorties découverte

Le gestionnaire des RNR des Isles du Drac et de l'étang de Haute-Jarrie propose un programme de sorties découverte, **gratuites et ouvertes à tous**, pour faire découvrir la richesse du patrimoine naturel des deux sites.

Le programme de l'été a déjà commencé, avec deux sorties (une sur chaque réserve) réunissant entre 10 et 15 participants par sortie. Elles ont été l'occasion de découvrir le monde fascinant des odonates (libellules et demoiselles) des étangs de Chasse Barbier et de l'étang de Haute-Jarrie. A Haute-Jarrie, petits et grands ont également pu observer les oiseaux d'eau les moins farouches (Hérons cendrés, Canards colverts et Foulques macroules), tandis que l'observation des grenouilles a fait la joie des visiteurs de Chasse Barbier.



Sortie découverte dans la RNR des Isles du Drac © RNR des Isles du Drac.

La suite du programme est la suivante :

Samedi 25 août Identifier les insectes des prairies sèches
De 15h à 16h30, dans la **RNR des Isles du Drac** (départ de Vif)

Vendredi 31 août Ecouter et observer la faune du soir
De 19h30 à 21h, dans la RNR de l'étang de Haute-Jarrie

(Toutes les dates en version PDF sont disponibles sur le site internet du gestionnaire)

Ne ratez pas prochainement le **programme d'Automne 2018**, qui paraîtra fin août sur le site internet des RNR et sur les pages Facebook correspondantes.